

MOTION

In Committee

AMENDMENT TO BILL 35

THE AGRICULTURAL PRODUCERS'
ORGANIZATION FUNDING AMENDMENT ACT

Moved by the Honourable Mr. Eichler

THAT Clause 9 of the Bill be amended by striking out "on October 31, 2017" and substituting "on the day it receives royal assent".

MOTION

Étude en comité

AMENDEMENT AU PROJET DE LOI 35

LOI MODIFIANT LA LOI SUR LE
FINANCEMENT D'ORGANISMES DE
PRODUCTEURS AGRICOLES

Motion de M. le ministre Eichler

Il est proposé que l'article 9 du projet de loi soit modifié par substitution, à « le 31 octobre 2017 », de « le jour de sa sanction ».